



la crise sanitaire ne peut pas tout justifier... comme FO DGFIP le rétorque !

2020/2021, les mois passent et se succèdent dans les confinements, les mesures de freinage de la pandémie, les remises en cause des droits des salariés, l'atteinte aux libertés au travers des lois de sécurisation globale, de celle relative à la gestion de la crise sanitaire...

Lors du premier confinement, les droits des salariés à être protégés ont été attaqués. Ceux qui continuaient à travailler et à s'exposer réclamaient des équipements individuels de protection et ont dû se battre pour en avoir ! Les mêmes ont été sacrifiés un jour, encensés le lendemain et sont pour certains stigmatisés aujourd'hui, l'incompréhension est légitime !!!

La vaccination enfin déployée, le gouvernement continue de bafouer les droits des salariés en la rendant obligatoire pour les soignants, en instaurant un pass sanitaire pour les autres...

Ce gouvernement a fait le choix de la contrainte, de la menace et de la sanction pour affirmer sa volonté de contrôle et encadrer les rassemblements ou interaction sociale. Tous les actes de la vie quotidienne deviennent contraints avec l'utilisation du pass sanitaire et de jauge, voire le contrôle des identités !

La liberté c'est le droit de choisir, de se faire vacciner ou non, de pouvoir se déplacer librement sans attestation, couvre feu ou pass sanitaire, d'accéder aux activités de son choix... Il ne faut pas opposer ou stigmatiser les vaccinés aux non-vaccinés et inversement...

Sur cette même pente avec une 4^{ème} vague dû au variant DELTA qui s'annonce au regard des 27000 cas enregistrés en 24 heures, le gouvernement remet en cause les fondamentaux du droit du travail, sous couvert de motifs sanitaires, et Mme le ministre du travail s'obstine dans le licenciement ouvert d'un salarié en contact avec du public mais sans pass sanitaire ou tout du moins, suspension de ses fonctions et donc sans rémunération.

Cela est conforme à ce que nous avons subi depuis 2020 avec la restriction des libertés syndicales, dont la liberté de manifestation, la liberté de réunion, déjà entravées au gré des confinements et mesures de jauges sanitaires.

Cette crise sanitaire doit au contraire renforcer l'hôpital public : améliorer les conditions de travail des hospitaliers ainsi que la prise en charge des patients, créations de postes, réouverture des lits et arrêt de la politique du toujours plus avec encore moins.

Le « Ségur de la santé » avait promis 7 500 créations de postes et le financement de 7 500 autres non pourvus, mais rien pour l'instant ! Au contraire un chiffre s'affiche et en dit long à lui tout seul : quelque 1 800 lits ont été fermés ou supprimés en quinze mois, entre le 1^{er} janvier 2020 et le 30 mars 2021 !

Dans le même temps, l'exécutif et l'allocation présidentielle s'entêtent sur les réformes mises en parenthèse, la réforme du régime d'assurance chômage (dégressivité de l'indemnisation, durcissement des conditions d'accès à l'indemnisation...) et celle des retraites (aggravation de l'âge de retraite à 64 ans, régime unique, suppressions des régimes spécifiques et des fonctionnaires..) !

FORCE OUVRIERE conteste toujours le bien-fondé de la réforme de l'assurance chômage dont l'injustice à l'égard des travailleurs les plus précaires ne sera en rien compensée par les annonces d'intention relatives à la formation des demandeurs d'emploi. Comme **FO** conteste également le bien-fondé de la mise en cause du système de retraite et l'inéluctabilité du recul de l'âge de la retraite.

Sur ces deux sujets, avec le recul des deux conflits passés de délocalisation francilienne des **RENAULTS-Choisy le Roi** (-300 emplois), de **SIGNIFY-VSG** (-214 emplois), des 128 250 demandeurs d'emploi en Val de Marne...

FO94 réaffirme que la priorité est de résoudre les difficultés rencontrées en matière d'emploi : l'accès à un emploi à temps plein pérenne pour les jeunes, les emplois à bas salaires, à temps partiel imposé, que subissent plus souvent les femmes, les difficultés de conserver ou de retrouver un emploi pour les seniors, afin de préserver et améliorer le sort des salariés, femmes, hommes, jeunes et moins jeunes, retraités et demandeurs d'emploi !

FO94 entend être combatif sur le champ de ces deux réformes et sera parallèlement attentif à ce que la situation ne conduise pas à justifier d'autres atteintes aux libertés syndicales.

Marc BONNET
secrétaire général - 29 juillet 2021